

CQP Chef de station-service

RNCP21819 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	252w
Code(s) ROME	D1301
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3034 — Services de l'automobile (Commerce et réparation de l'automobile, du cycle et du motocycle, activités connexe, contrôle technique automobile, formation des conducteurs)
Date d'échéance	30/01/2020

Certificateur(s)

Commission paritaire nationale (CPN) des services de l'automobile - Association nationale pour la formation automobile (ANFA)

<http://www.anfa-auto.fr>

ASS NATIONALE FORMATION AUTOMOBILE · SIRET : 78467149700385

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le chef de station-service assure les activités concourant à la commercialisation des carburants, accessoires et produits distribués en station-service en appui d'un responsable hiérarchique ou du chef d'entreprise, et assure son remplacement ponctuel en cas d'absence.

Principales activités du chef de station-service :

Les activités d'une station-service s'orientent autour de la boutique (espace de vente), de la piste (distribution de carburant) et des services annexes (station de lavage – gonfleur – aspirateur ...). Dans ce cadre, le chef de station-service a les missions suivantes :

1. Management d'une équipe : il organise, suit et encadre les activités d'une équipe. A cet effet, il est également amené à participer au recrutement et à l'intégration de nouveaux collaborateurs.
2. Déclinaison de la politique commerciale : il organise la promotion des produits et services distribués en station-service selon les orientations commerciales préalablement définies. Le chef de station peut également conseiller les clients sur les produits distribués en station et services annexes (station de lavage – gonfleur – aspirateur ...).
3. Gestion des réapprovisionnements (carburant – marchandises) : pour l'ensemble des produits commercialisés au sein de la station, il réalise un suivi des stocks, effectue les commandes dont il négocie le prix d'achat, réceptionne les livraisons et les stocke.
4. Gestion boutique : il gère les flux financiers des caisses et suit son activité commerciale.
5. Gestion de la maintenance : il suit les activités de maintenance de la station.
6. Prévention des risques et la sécurité en station-service : le chef de station-service veille à la sécurité au sein de la station-service et s'assure du respect des consignes relatives à la prévention des risques professionnels et environnementaux.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

1. Management d'une équipe

- Manager une équipe dans le respect du droit du travail en organisant, suivant et en encadrant les activités de ses collaborateurs.
- Mener un entretien de recrutement en vue d'intégrer un collaborateur
- Accompagner les salariés dans l'acquisition des compétences et la réalisation de leurs activités
2. Déclinaison de la politique commerciale
- Dans le respect de la stratégie commerciale de l'entreprise, de la sécurité et de la réglementation relative à la vente :
Aménager les lieux de vente et mettre en valeur les produits.
- Conseiller les clients sur les produits et services de la station en proposant un produit adapté à leur besoin et en argumentant sur les avantages de ce dernier.
3. Organisation des flux financiers et suivi des résultats
- Dans le respect de la réglementation en vigueur, organiser les flux financiers des caisses d'une unité de vente
- Effectuer le suivi des activités de commercialisation en renseignant les tableaux de bord afférents
- Analyser les résultats de l'activité d'un point de vente et proposer des actions
- Réaliser le suivi administratif des activités commerciales
4. Gestion des réapprovisionnements
- Dans le respect de la réglementation et des procédures en vigueur au sein de la station-service :
- A partir du suivi des stocks, identifier les besoins en réapprovisionnement et effectuer une commande afin de garantir la disponibilité des produits
- Maîtriser la négociation pour optimiser les conditions d'achats
- Effectuer la réception des marchandises en contrôlant qualitativement et quantitativement la livraison afin d'en garantir la conformité et les stocker
- Réceptionner une livraison de carburant en contrôlant les volumes livrés afin d'en garantir la conformité
5. Gestion de la maintenance
- Assurer le maintien de l'outil de production en état de fonctionnement et de conformité aux règles relatives à l'hygiène, la sécurité et l'environnement
6. Prévention des risques et sécurité en station-service
- Respecter et faire respecter les règles de sécurité afin de veiller à la sécurité des biens et des personnes
- Réagir en cas d'incidents

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les entreprises sont les suivantes :

- une station-service qui porte les couleurs d'une compagnie pétrolière ;
- un négociant en produit pétrolier ;
- une station-service indépendante ;
- un garage automobile ;
- une grande surface (les grandes surfaces ne font pas partie de la branche des services de l'automobile).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chef de station-service - adjoint au responsable de station(s)-service

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 2 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Conditions de travail contraignantes

Salaire médian (mensuel)	2 120 €
Familles professionnelles (FAP)	R3X80 — Maîtrise des magasins · tension 2/5 (Faible) R4X92 — Cadres du management des magasins · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 719
Jugés difficiles à recruter	33 %
Emplois saisonniers	19 %
Familles professionnelles (FAP)	R3X80 — Maîtrise des magasins R4X92 — Cadres du management des magasins

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Jury paritaire tripartite (un représentant d'une organisation professionnelle, un représentant d'une organisation syndicale de salariés, un formateur désigné par l'ANFA).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	30/01/2020
--	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/21819/>